



Colloque scientifique

État et enseignement privé À propos des cinquante ans de la loi Debré

Organisé par le laboratoire Habiter-PIPS-équipe RIICE (EA n° 4287)
Université de Picardie Jules Verne

10 et 11 décembre 2009 à Amiens

CRDP
45 rue Saint Leu
80000 Amiens

À partir de l'événement de la loi Debré sur les rapports entre l'État et les établissements d'enseignement privés dont on commémore les cinquante ans, le second colloque d'Amiens fait le point de l'état actuel de la recherche et pose quelques questions sur le sens actuel de l'enseignement privé en France, enseignement de plus en diversifié aujourd'hui : points obscurs de l'histoire, évolutions et diversification de l'enseignement privé, signification seront l'objet d'investigation. On pose ainsi la question du sens et de la valeur du service public d'éducation en France : l'enseignement privé sous contrat en est-il une modalité spécifique ou une mise en cause profonde ? Il s'agit donc de dépasser les querelles historiques (ce qui suppose d'en comprendre la signification) pour se demander ce que signifie éduquer et instruire en France aujourd'hui, dans le cadre d'un service public d'enseignement dont les modalités d'existence peuvent être variables mais dont le maintien est essentiel pour la cohésion nationale du pays. On s'interrogera sur la question des valeurs éducatives, en mettant en perspective les acquis de la recherche et l'état actuel du débat. Ce colloque se veut largement ouvert, pas replié sur la seule sphère intellectuelle et de la recherche et pourrait servir de point de passage entre des intellectuels et des décideurs engagés dans l'action quotidienne. Outre les chercheurs reconnus, il fait appel à quelques grands témoins et acteurs afin d'éclairer le débat et de nourrir la réflexion. Il constitue la suite d'un colloque précédent qui a eu lieu il y a dix ans dans cette même université.

Jeudi 10 décembre 2009

Accueil : 8 h. 45

Ouverture du colloque : 9 h. 15

Georges Fauré, président de l'université de Picardie Jules Verne.

Olivier Lazzarotti, directeur du laboratoire Habiter-PIPS

Le moment Debré et son devenir

I. Genèse et devenir de la loi Debré

Matin

Introduction – Jean-Marie Mayeur (professeur émérite en histoire contemporaine, Université de la Sorbonne, Paris IV)

A. 9 h. 30 - 10 h. 30 *De la genèse d'une loi à son application de 1959 à 2008* : éléments pour une histoire, questions et problèmes – **Bruno Poucet** (professeur en sciences de l'éducation, Université de Picardie Jules Verne) - **Débat**.

Pause 10 h. 30 - 10 h. 45

B. 10 h. 45 - 13 h. **Table ronde et débat** - la loi Debré au témoignage de l'histoire –, grands témoins : **Édmond Vandermeersch** s.j. (ancien chef d'établissement, ancien secrétaire général adjoint de l'enseignement catholique) ; **Jacques Maréchal** s.j. (ancien chef d'établissement, ancien président du SNCEEL) ; **Nicole Fontaine** (avocat, ancienne secrétaire générale adjointe de l'enseignement catholique, ancienne secrétaire de l'association parlementaire pour la liberté de l'enseignement, ancienne ministre, ancienne présidente du Parlement européen) ; **Louis Mexandeau** (professeur agrégé d'histoire, ancien délégué national à l'éducation du parti socialiste, ancien député, ancien ministre) ; **Jean Battut** (ancien animateur du bulletin et de la revue *Ecole et socialisme*, ancien secrétaire national du SNI-PEGC, ancien membre de la délégation nationale à l'éducation du parti socialiste) ; **Jean Gasol** (inspecteur général de l'administration, ancien directeur-adjoint de cabinet d'Alain Savary) ; **André Blandin** (ancien chef d'établissement, ancien président du SNCEEL, ancien secrétaire général adjoint de l'enseignement catholique) ; **Pierre Tournemire** (ancien secrétaire général adjoint de la Ligue française de l'enseignement) ; animation : **Jean-Marie Mayeur**.

Repas 13 h. – 15 h.

Après-midi

1. 15 h. **Introduction et animation** : **Séverine Blenner-Michel**, maître de conférences en histoire contemporaine, université de Picardie Jules Verne.

C. 15 h. – 15 h. 20 *Ecole confessionnelle et sécularisation* : l'école catholique en France après le Concile et la « Déclaration sur l'éducation chrétienne ». L'impact de la loi Debré et des contrats sur l'Église catholique, sa conception des écoles catholiques et de la laïcité, sa stratégie scolaire. **Jacqueline Lalouette**, professeure en histoire contemporaine, université de Lille III, IUF.

D. 15 h. 20 - 15 h. 40 *La question congréganiste et séculière* : y-a-t-il un rôle spécifique des congrégations dans l'enseignement catholique ? **Guy Avanzini**, professeur émérite en sciences de l'éducation, université de Lyon II.

Débat 15 h. 40 – 16 h.

Pause-café : 16 h. - 16 h. 30

2. 16 h. 30 **Introduction et animation** : **Jean-François Condette**, professeur en histoire contemporaine, Université d'Artois (IUFM), CREHS-Artois (EA 4027) : centre de recherche et d'études « Histoire et société ».

E. 16 h. 30 – 16 h. 50 *La question du contrôle et de la gestion des enseignants du privé* : **Bernard Toulemonde**, Inspecteur Général honoraire de l'Éducation nationale.

F. 16 h. 50 – 17 h. 10 *La question de la formation des maîtres de l'enseignement catholique* : **Yves Verneuil**, maître de conférences en histoire contemporaine, université de Champagne-Ardenne, IUFM de Reims.

G. 17 h. 10 - 17 h. 20 *Spécificité et originalité de la formation des enseignants d'éducation physique et sportive de l'école catholique* : **Tony Froissart**, maître de conférences en sciences et techniques des activités physiques et sportives, université de Reims-Champagne-Ardenne.

Débat 17 h. 20 – 18 h.

Le soir : 19 h. 30 - La cathédrale en couleurs.

Vendredi 11 décembre 2009

II. Territoire et identité

Matin

Territoire

1. 8 h. 50 **Introduction et animation** — **Olivier Lazzarotti** (professeur en géographie, université de Picardie Jules Verne)

A. 9 h. – 9 h. 20 *État des lieux de l'enseignement privé sous contrat en France* aujourd'hui : continuité, diversification et stabilité de l'enseignement privé catholique depuis 50 ans – **Gabriel Langouet**, professeur émérite en sociologie, université René Descartes Paris V.

B. 9 h. 20 - 9 h. 40 *Les territoires de l'école privée* : choix du public, choix du privé et carte scolaire **Agnès van Zanten**, directrice d'études, OSC, Sciences Po/CNRS.

Débat 9 h. 40 – 10 h.

2. Introduction et animation : **Philippe Monchaux** (maître de conférences en sciences de l'éducation, université de Picardie Jules Verne

E. 10 h. - 10 h. 20 *Ecole privée et économie* : le poids économique des établissements et la question financière – économie pour l'État ? Pour la commune ? **André Robert**, professeur en sciences de l'éducation, Université Louis Lumière, Lyon II.

F. 10 h. 20 - 10 h. 40 *La question du marché éducatif* ? Le développement de services privés d'éducation en marge de l'école. **Dominique Glasman**, professeur en sociologie à l'université de Savoie.

Débat 10 h. 40 – 11 h.

Pause 11 h. - 11 h. 15

3. 11 h. 15 - 12 h. 45 Table ronde avec les dirigeants des associations nationales de parents d'élèves (PEEP : monsieur **Philippe Vrand**, président national ; FCPE : madame **Christiane Allain**, secrétaire générale nationale ; UNAPEL, madame **Dominique Dhogge**, vice-présidente nationale) : – **animation et débat Jean-Paul Delahaye** inspecteur général de l'éducation nationale, professeur associé en sciences de l'éducation, Université René Descartes, Paris V.

Repas 12 h. 45 - 14 h.

Après-midi Identité

4. 14 h. Introduction et animation : **Brigitte Frelat-Kahn**, professeure en sciences de l'éducation, université de Picardie Jules Verne

G. 14 h. - 14 h. 20 *Les écoles juives* : quelle conception de l'éducation ? Articulation valeurs religieuses, éducation et État. **Martine Cohen**, sociologue, chercheur au CNRS (Groupe Sociétés, Religions, Laïcités, EPHE-CNRS).

H. 14 h. 40 - 15 h. *La fondation progressive d'écoles musulmanes*. Quel caractère propre ? **Ghaleb Bencheikh**, président de la conférence mondiale des religions pour la paix, animateur de l'émission connaissance de l'Islam

I. 15 h. - 15 h. 20 *Les « nouvelles » écoles catholiques : écoles identitaires dans la mouvance traditionaliste*. **Luc Perrin**, maître de conférences en histoire de l'Eglise, faculté de théologie catholique de Strasbourg.

Débat 15 h. 20 - 15 h. 40

Pause-café 15 h. 40 -16 h.

5. Introduction et animation : **Claude Carpentier**, professeur émérite en sciences de l'éducation, université de Picardie Jules Verne

J. 16 h. - 16 h. 20- *L'enseignement privé entre communauté, management et marché* : **Sylvie Da Costa et Agnès van Zanten**, OSC, Sciences Po/CNRS

K. 16 h. 20 – 16 h. 40 *Enseignement privé, service public et État nation* : **Claude Lelièvre**, professeur émérite en sciences de l'éducation, université René Descartes, Paris V.

Débat 16 h. 40 – 17 h.

5. Conclusion : 17 h. – 17 h. 30 - **Antoine Prost**, professeur émérite en histoire contemporaine, Université de Panthéon-Sorbonne, Paris I.

Organisation

Comité scientifique : G. Avanzini, J. Lalouette, C. Lelièvre, B. Poucet (coordinateur), E. Poulat, A. Prost, B. Toulemonde, Y. Verneuil, A. Van Zanten.

Comité organisationnel (UPJV/PIPS) : C. Brisset, C. Carpentier, Catherine Cazenave, Line Numa-Bocage, Ph. Monchaux, Bruno Poucet, Y. Verneuil

Secrétariat : Nicole Debureau

Inscriptions et coût : gratuit pour les étudiants (sur justificatif) et le personnel de l'UPJV –

Inscription préalable obligatoire.

100€ pour les deux jours (repas du midi, pause café et actes compris), 50 € pour une journée (repas du midi et actes compris), 30€ pour une participation simple (sans actes ni repas). 150 € en cas d'inscription dans le cadre de la

formation continue. Les inscriptions seront prises à partir du mois de septembre jusqu'au 23 novembre 2009. Aucun désistement une semaine avant la date du colloque ne donnera lieu à remboursement. Nous ne nous chargeons pas des réservations hôtelières.

Accès : gare SNCF nord, puis à pieds ou bus urbain ligne 2 ou 9 arrêt église St Leu ; autoroute : sortie Amiens centre ville ; stationnement le plus commode : parking souterrain faculté de droit rue Vanmarcke, au pied de la cathédrale (il est impossible de se garer au CRDP) ou rue St Leu et rue adjacentes.

Contacts : scientifique - bruno.poucet@u-picardie.fr
Administratif- nicole.debureaux@u-picardie.fr

Bulletin d'inscription
Attention : inscription préalable obligatoire

A adresser à
Université de Picardie Faculté de philosophie
Laboratoire Habiter-Pips Nicole Debureaux
chemin du Thil bât E - 80025Amiens cedex 1

Ou à Nicole.debureaux@u-picardie.fr (si inscription simple sans règlement de frais)

Mme Mlle M.
Institution ou organisme
Centre de recherche
Adresse

Courriel (obligatoire pour la confirmation d'inscription)

Téléphone
S'inscrit au colloque Etat et enseignement privé pour le 10, le 11 décembre 2009
Sera présent les deux jours
Le 10 décembre le 11 décembre
Souhaite seulement recevoir les actes édition 2009 édition 1999

100 € pour les deux jours (repas du midi, pause café et actes compris – repas du soir et hébergement à votre convenance)
150 € en cas d'inscription dans le cadre de la formation continue (repas du midi, pause café et actes compris – repas du soir et hébergement à votre convenance) n° de SIRET de la Direction de l'Éducation permanente (DEP) 198 013 443 000 17 – règlement à l'agence comptable de l'université.
50 € pour une journée (repas du midi et actes compris)
30 € pour une participation simple (avec actes sans repas) les deux jours
0 € personnels et étudiants de l'université de Picardie pour une participation simple (sans actes ni repas).
20 € pour recevoir seulement les actes à parution
15 € pour recevoir seulement les actes du premier colloque d'Amiens (1999)
0 € journaliste, invité

Désire recevoir des informations pratiques : accès, hébergement
Désire recevoir programmes supplémentaires

Et règle la somme de €
Par chèque postal-bancaire-virement administratif
A l'ordre : agent comptable de l'université de Picardie Jules Verne

Fait à le